

Politique RSE

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

Gravage SA démontre son engagement en matière de pratiques environnementales, sociales et éthiques à travers son adhésion au Responsible Jewellery Council (RJC). En tant que membre du Conseil des pratiques Responsable en Joaillerie (RJC), nous cherchons à ce que nos activités soient conformes aux normes et produisent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux afin de contribuer au développement durable.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

1. Nous exerçons nos activités de manière responsable au plan environnemental.
2. Nous faisons évoluer notre empreinte environnementale en éliminant ou réduisant les effets néfastes sur l'environnement résultant de la conduite de nos activités.
3. Nous recherchons l'efficacité de nos activités par une gestion responsable de nos déchets et de nos consommations d'eau et d'énergie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DROITS DE L'HOMME

4. Nous adhérons aux droits fondamentaux de l'Homme et à la dignité de l'Individu, et nous les respectons selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.
5. Nous ne tolérons pas le recours au travail des enfants.
6. Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé, d'esclavage ou d'entrave à la liberté de mouvements des employés et subordonnés.
7. Nous nous engageons à respecter des standards élevés en matière de Santé et de Sécurité dans nos activités.
8. Nous n'empêchons pas les travailleurs de s'associer librement. Là où des lois restreignent ces libertés, nous encourageons des moyens de dialogue.
9. Nous ne discriminons pas sur les bases de la race, l'origine ethnique, sociale ou nationale, la religion, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance à un syndicat, l'affiliation politique, le statut marital, l'apparence physique, l'âge, ou toute autre élément prohibé par la loi sur le lieu de travail. De manière que les personnes ne fassent pas l'objet de discriminations établies sur des critères étrangers à leur capacité à accomplir leur mission.
10. Nous n'autorisons en aucune circonstance la punition corporelle. Nous interdisons le recours à tout traitement dégradant, harcèlement, abus, contrainte ou intimidation, quelle qu'en soit la forme.
11. Nous n'autorisons aucune représailles ni aucune sanction auprès des employés.
12. Nous nous assurons que l'horaire de travail et la rémunération de tous les employés sont conformes à la législation et aux dispositions sectorielles en vigueur.
13. Nous soutenons le développement des communautés directement concernées par nos activités, en contribuant à l'amélioration de leurs conditions sociales et économiques.
14. Nous reconnaissons et respectons les droits des peuples indigènes et la valeur de leur patrimoine traditionnel, culturel et social.

ÉTHIQUE D'ENTREPRISE

15. Nous nous engageons à exercer nos activités de manière éthique, en vue d'assurer intégrité, transparence et conformité aux lois et règlements applicables.
16. Nous ne commettons pas d'actes de corruption.
17. Nous ne tolérons ni le blanchiment d'argent, ni le financement du terrorisme.
18. Nous nous conformons au dispositif de Certification du Processus de Kimberley et au Système volontaire de Garanties du World Diamond Council, instaurés pour mettre fin au commerce des « Diamants de la Guerre ».
19. Nous communiquons de manière précise les caractéristiques des produits que nous vendons.
20. Nous prenons des mesures raisonnables afin d'assurer l'intégrité physique et la sécurité du transport de nos produits.
21. Nous respectons la confidentialité commerciale et le secret des données.

La direction